COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2023

A-ADMINISTRATION :

L'appel est fait
Le quorum est atteint ma séance est ouverte à 18h30

A-1 Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 mars 2023 :

	VOTE	
Pour : 33	***Contre : 0***	***Abstention : 0***
	PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE	

A-2 Désignation d'un secrétaire de séance : monsieur le maire propose Madame Marguerite BORSU :

	VOTE	
Pour : 33	***Contre : 0***	***Abstention : 0***
	PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE	

A-3 Lecture des décisions du Maire prises conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

	VOTE	
Pour : 33	***Contre : 0***	***Abstention : 0***
	PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE	

Monsieur le maire ouvre la séance à 18 heures 30.

Il est fait l'appel des présents.

PRESENTS : (27) : Dominique LAIN - Elisabeth MARIOTTINI - Jean-Michel DRAGONE– Sandrine ROGER - Pierre BEDRANE - Véronique BOULANGER - Loïc POTHONIER - Nathalie NIVIERE - Jean-Louis ALBERTI -Catherine BARRIERE -Thierry HERMIER - Philippe ICKE -Marguerite BORSU-Henri OBADIA -Marie-José ZANETTI -Frédéric BARRIERE -Corinne LECHAT- Sylvie SIMONDI -Grégory MIGNEREY- Guillaume BEAUGEY- Camille LORENZO-Danièle MURAIRE - Pierre LEFEVRE - Martine WAGNER – Angéline PANIZZI-Jacques QUEIRARD - Jean-Luc LOUISE
PROCURATIONS : (06)
Richard CARCENAC donne procuration à Sandrine Roger
Angélique VANBATTEN donne procuration à Catherine BARRIERE
Fréderic BLANC donne procuration à Loïc POTHONIER
Hanane BEN YAJOU donne procuration à Véronique BOULANGER
Geoffrey DAVID donne procuration à Jacques QUEIRARD
Mireille GENDROT donne procuration à Jean-Luc LOUISE
ABSENT EXCUSE : (0)
Le quorum est atteint
Madame Marguerite BORSU a été élu secrétaire à l'unanimité

B- PROXIMITE ET ATTRACTIVITE

Délibération 23/39 Subventions 2023 : Appel à projet politique de la ville 2023 de la ville du Luc-en-Provence	*VOTE : PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE*
Délibération 23/40 Convention de co-financement – Appui au pilotage d'un projet de nouveau complexe sportif au Luc-en-Provence	*VOTE : PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE*

C- ENFANCE -JEUNESSE

Délibération 23/41 Convention entre le président du CAUE VAR et la commune du Luc en Provence en vue de la désimperméabilisassion, la végétalisation et la requalification paysagère des espaces extérieurs des deux écoles René Char (maternelle et primaire)	*VOTE : PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE*

D- SECURITE PUBLIQUE

Délibération 23/42 Convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec l'association « le monde de Tina »	*VOTE : PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE*

E- URBANISME

Délibération 23/43 Acquisition de la parcelle E2523 pour l'élargissement du chemin de Précoumin	*VOTE : PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE*
Délibération 23/44 Aliénation de deux portions du chemin rural de l'Angoustière et modification de son tracé	*VOTE : PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE*

E- RESSSOURCES HUMAINES

Délibération 23/45 Contrat emplois saisonniers	*VOTE : PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE*

La séance est close à 19 heures 30

A le Luc, le 28 Avril 2023

La secrétaire de séance

Marguerite BORSU

Le Maire,
Vice-président du conseil départemental,

Dominique LAIN